

Annexe 16

Bilan régional des ACT Hébergements¹ 2024 : Provence-Alpes-Côte d'Azur

(Mis à jour le 15/10/2025)

SOMMAIRE

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT	p2
2/ Equipe salariale	p3
3/ Les candidatures	p3
4/ Profil social des résidents	p6
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès	p8
6/ Pathologies des résidents	p10

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan

et traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

17 structures sur 17 (100%) ont retourné l'enquête :

04 – Alpes-de-Haute-Provence : COALLIA (Digne)

05 – Hautes-Alpes : FONDATION ÉDITH SELTZER (Briançon), ISATIS (Gap)

06 – Alpes-Maritimes : FONDATION DE NICE-PSP-Actes (Nice), GROUPE SOS Solidarités (Nice)

13 – Bouches-du-Rhône : ARS - Association pour la Réadaptation Sociale (Marseille), HABITAT ALTERNATIF SOCIAL (2 dispositifs à Marseille), MAAVAR (Marseille), GROUPE SOS Solidarités (3 sites : Marseille, Aix-en-Provence, Arles)

83 – Var : ADSEAAV (4 sites : Draguignan, Fréjus, Hyères, Toulon), EN CHEMIN (Hyères), OLBIA VAR APPARTEMENTS (Toulon), PROMO SOINS Maures Estérel - UDV (Fréjus) et PROMO SOINS Toulon - UDV (Toulon)

84 – Vaucluse : GROUPE SOS Solidarités (Avignon), HABITAT ALTERNATIF SOCIAL (Le Pontet)

Nombre de structures	17
Nombre de places autorisées / installées	377 / 374
Nombre moyen de places par structure	22,2
Nombre de candidatures	886
Nombre de résidents présents dans l'année	493
Nombre d'admissions	165
Nombre de sorties	154

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	80%
% de places en semi-collectif	18%
% de places en collectif	2%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	77%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	52%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	39%
3 à 6 mois	30%
6 mois à 1 an	30%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,372
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 17,2%

Direction	12%
Services administratifs et techniques	20%
Equipe de soin	26%
Equipe socio-éducative	42%
Animation et autre	1%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	88%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	82%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	56%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	41%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	65%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	53%

Tableau 7 : Équipe salariale²

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	886
Nombre moyen de candidatures par structure	52,1
Admissions	165
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	19%
Candidatures refusées	721
% de candidatures refusées	81%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

² Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

Absence de places disponibles	20%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	2%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	11%
En raison de conduites addictives	3%
En raison de comorbidités psychiatriques	2%
Hors critères médicaux	27%
Possède déjà un logement autonome	1%
Une coordination médicale est déjà en place	5%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	5%
Total	56%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	5%
Dossier incomplet	4%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	8%
Total	17%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Ne parle pas suffisamment le français	0,1%
Sans perspective de sortie du dispositif	1%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département ³	2%
Hors critères sociaux	0,3%
Autre : hors critère établissement	%
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière ⁴	%
Autre : hors critère d'âge ⁵	1%
Autre : décès	1%
Autre / non renseigné	1%
Total	6%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

³ Pour rappel, le dispositif est national

⁴ Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

⁵ Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	38%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	7%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	2%
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	2%
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	8%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	6%
ACT d'un autre gestionnaire	1%
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	6%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	8%
Services sociaux municipaux/départementaux	4%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	1%
Association d'aide aux malades	2%
Autre établissement au service de l'association ou du service	4%
Initiative de la personne ou des proches	1%
Initiative du médecin traitant	-
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	2%
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	1%
Services spécialisés : prostitution, ...	-
Autres	6%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	69%	63%	45%
Femmes	28%	34%	38%
Transgenres/intersexes	1%	0,1%	-
Mineurs	2%	3%	17%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT

< 18 ans	2%	
18-45 ans	38%	
46-60 ans	43%	> 45 ans : 60%
> 60 ans	17%	

Tableau 15 : Age des résidents

Célibataire	85%
En couple	15%

Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	17%
Nombre total d'accompagnants	158
% d'accompagnants mineurs	39%
% de résidents avec un ou des accompagnants	20%

Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	3%
-------------------------------------	----

Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	27%
Suspension de peine pour raison médicale	7%
Sortie de prison (libération)	66%

Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection maladie de base	97%	99%
Ne bénéficie pas d'une protection maladie de base	3%	1%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	83%	90%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	17%	10%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	73%	83%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) ⁶	5%	9%
Scolarisé ou en formation	3%	3%
Demandeur d'emploi	9%	3%
Retraite ou préretraite	7%	9%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	12%	16%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	65%	60%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	17%	24%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	53%	63%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	30%	14%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

⁶ Y compris les résidents en arrêt maladie

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	7%	Originaire du département	93%
Hébergement provisoire	70%	Originaire d'un autre département de la région	5%
Sans hébergement	24%	Originaire d'une autre région	2%
		Sans domiciliation	1%

Tableau 25 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

Solutions d'hébergement durables (63%)	Logement autonome avec bail direct	43%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	11%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	5%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	2%
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	2%
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires (30%)	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	8%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	2%
	LHSS	-
	Autre ACT	1%
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	1%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	3%
	Hôpital psychiatrique	3%
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	12%
Autres (8%)	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	1%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	2%
	Sans solution	2%
	Non renseigné	3%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)

Rupture de contrat à l'initiative du résident	11%
Exclusion	8%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés dans l'année en ACT	5%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	14%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	25%
6-12 mois	16%
12-18 mois	17%
18-24 mois	20%
> 2 ans	22%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée ⁷ moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	17,6 mois
Taux d'occupation	91%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

⁷ Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	28%	26%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	16%	16%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	6%	9%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	5%	9%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	7%	7%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	5%	6%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	4%	3%
Addictions	6%	2%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	5%	2%
Hépatites B ou C	2%	2%
Accident vasculaire cérébral invalidant	1%	2%
Sclérose en plaques	2%	1%
Handicap	2%	1%
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	2%	1%
Cirrhoses	2%	1%
Tuberculose active, lèpre	1%	1%
Autres	6%	11%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	41%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	41%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie en ACT
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	16%	14%	30%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	26%	3%	29%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	9%	5%	14%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	7%	7%	14%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	9%	3%	12%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	6%	3%	9%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	3%	4%	7%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	2%	3%	5%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	45%
--	-----

Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	31%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	24%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	33%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	12%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	4%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	4%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	1%

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT⁸

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	3%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	52%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	19%
Pharmacien, pharmacien à domicile	51%
Kinésithérapeute	14%
Diététicien	5%
Ophtalmologue, opticien	18%
Pédicure, podologue	6%
Dentiste, orthodontiste	29%
Ergothérapeute	1%
Psychologue	13%
Médecin traitant	59%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	12%
Psychiatre	22%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	14%
Autres médecins spécialistes (soins)	61%
CAARUD, service d'addictologie...	12%

Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin

⁸ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	11%
Accès à la formation/alphabétisation	14%
Juriste, avocat	13%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	2%
Tutelle, curatelle	12%

Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins